

SUR LA PRÉTENDUE HOMONYMIE DES MARQUES  
DE FONCTION :  
LA SUPERPOSITION DES MARQUES

SOMMAIRE-INTRODUCTION. — *Une des tendances de la linguistique actuelle est de poser des monèmes fonctionnels homonymes quand une même unité est utilisée pour marquer plusieurs fonctions. C'est là préjuger de l'organisation du système de la langue.*

*Si ces différentes fonctions sont marquées par un même monème et qu'il n'en résulte pas d'ambiguïté, c'est qu'il existe d'autres indicateurs de fonctions. Comme souvent, il n'y a d'ambiguïté que parce qu'on ne prend pas en considération d'autres marques que les marques segmentales, comme l'ordre des mots, la prosodie, l'appartenance à une partie du discours, etc. Il y a alors superposition de marques de différents types pour une même fonction.*

*L'introduction de cette notion permet, au moins pour certaines langues, de révéler le système réel des fonctions que les concepts d'homonymie des marques, mais aussi de rectification, etc., peuvent faire disparaître.*

Puisque les faits étudiés ne peuvent, comme dans bien d'autres cas, être dégagés qu'à partir de systèmes entiers, il ne peut être question ici d'appuyer la démonstration sur l'étude de plusieurs langues : nous partirons du palau, langue micronésienne parlée dans les îles Palau.

Cette manière de procéder ne signifie pas que la superposition de plusieurs marques pour indiquer chaque fonction particulière ne soit pas un phénomène largement répandu, sinon un phénomène universel, si l'on admet que l'ordre des mots, la prosodie, etc., et non pas seulement les monèmes, contribuent à la communication du sens.

## I. FAITS PALAU

1. *Fonctionnels palau.*

Le palau<sup>1</sup> possède un système de marques grammaticales qui peut paraître « pauvre ». Ce système se réduit, en effet, aux monèmes suivants :

1° un monème *a*, que nous considérerons, ici, comme une sorte d'article<sup>2</sup> ;

2° le monème *əl* qui figure dans un très grand nombre d'emplois :

— il introduit les propositions relatives ;

— il relie les équivalents de nos adjectifs épithètes aux noms auxquels ils se rapportent ; il introduit également les noms en apposition à un autre nom ;

— il introduit toutes les propositions subordonnées ;

— il introduit, enfin, une partie des équivalents de nos compléments circonstanciels ;

3° le monème *ər* qui figure également dans un assez grand nombre d'emplois :

— il introduit un des deux types possibles de complément de nom (complément de caractérisation) ;

— il introduit les équivalents de nos compléments circonstanciels qui échappent à la construction en *əl* ;

— il introduit, enfin, l'objet défini des verbes transitifs à l'aspect imperfectif ;

1. « Die Palau-Inseln liegen etwa sieben Grad nördlich des Äquators in dem Teil des Pazifischen Ozeans, der allgemein als Mikronesien bekannt ist. Von Mindanao in den Philippinen sind sie rund 600 Meilen entfernt.

Nach neueren Angaben (Barnett 1959) dient das Palau annähernd 6.000 Menschen als Muttersprache, und es wird nach Capell (MS, S. 5) « mit bemerkenswert geringer dialektischer Variation » im gesamten Palau-Archipel gesprochen. Es gehört zusammen mit dem Tjamoro der Marianen-Inseln zu dem indonesischen Zweig der austronesischen Sprachfamilie, während die übrigen Sprachen Mikronesiens zu den melanesischen gerechnet werden. » (K. Pätzold, *Die Palau-Sprache und ihre Stellung zu anderen indonesischen Sprachen*, Berlin, 1968, p. 1).

2. Le monème *a* est sans doute un des points les plus énigmatiques du palau : cet « article » non seulement figure devant tout substantif (y compris les noms propres) — on ne peut donc dire qu'il exprime une détermination particulière —, mais aussi devant le verbe dans une des deux formes de proposition (cf. *a Toki a milangatak...*, « Toki persuaded... », voir plus loin, exemple e.).

4° il faut ajouter à cette liste les quatre séries d'affixes personnels existant en palau, puisque chacune de ces séries est réservée à une fonction particulière : deux séries de préfixes sujet et deux séries de suffixes, l'une de suffixes objet (affixés au verbe transitif à l'aspect perfectif), et l'autre de suffixes possessifs (affixés aux noms « possessibles »). Sachant que le nom objet ou possesseur est, s'il y a lieu, apposé au suffixe de 3<sup>e</sup> personne (voir exemples j et k ci-dessous)<sup>1</sup>.

## 2. Exemples palau.

Les exemples suivants illustrent chacun un emploi des différentes marques<sup>2</sup> :

(a) *əl*+proposition relative

*a buik əl mle ər a blik ər a elii a Droteo*  
 boy who came to house-my yesterday Droteo  
 « The boy *who* came to my house yesterday was Droteo »

(b) *əl*+épithète

*a blai əl bæches*  
 house new  
 « the house *which* is new »

(c) épithète + *əl* + nom

*a bæches əl blai*  
 new house  
 « the new house »

(d) *əl*+nom apposé

*a John əl sensei*  
 John teacher  
 « John the teacher »

(e) *əl*+proposition subordonnée

*a Toki a miləngətakl ər a Helen əl mo ər a bulis*  
 Toki persuaded Helen go police  
 « Toki persuaded Helen to go to the police »

1. Nous n'étudierons ici ni l'« article » *a*, ni les préfixes personnels dont l'examen dépasserait nettement le sujet particulier de cette étude (voir l'analyse que nous donnons dans notre thèse en préparation *Vers la fin de la linguistique coloniale*).

2. Nous nous sommes limités exclusivement aux exemples de la *Palauan Reference Grammar*, de L. S. Josephs (The University Press of Hawaii, Honolulu, 1975), la meilleure référence actuelle ; par souci de précision et d'objectivité, nous avons préféré garder les traductions de l'auteur ; mais les traductions mot à mot ont été faites par nos soins.

4° il faut ajouter à cette liste les quatre séries d'affixes personnels existant en palau, puisque chacune de ces séries est réservée à une fonction particulière : deux séries de préfixes sujet et deux séries de suffixes, l'une de suffixes objet (affixés au verbe transitif à l'aspect perfectif), et l'autre de suffixes possessifs (affixés aux noms « possessibles »). Sachant que le nom objet ou possesseur est, s'il y a lieu, apposé au suffixe de 3<sup>e</sup> personne (voir exemples j et k ci-dessous)<sup>1</sup>.

## 2. Exemples palau.

Les exemples suivants illustrent chacun un emploi des différentes marques<sup>2</sup> :

(a) *əl* + proposition relative

*a buik əl mle ər a blik ər a elii a Droteo*  
 boy who came to house-my yesterday Droteo  
 « The boy *who* came to my house yesterday was Droteo »

(b) *əl* + épithète

*a blai əl bəches*  
 house new  
 « the house *which* is new »

(c) épithète + *əl* + nom

*a bəches əl blai*  
 new house  
 « the new house »

(d) *əl* + nom apposé

*a John əl sensei*  
 John teacher  
 « John the teacher »

(e) *əl* + proposition subordonnée

*a Toki a miləngətakl ər a Helen əl mo ər a bulis*  
 Toki persuaded Helen go police  
 « Toki persuaded Helen to go to the police »

1. Nous n'étudierons ici ni l'« article » *a*, ni les préfixes personnels dont l'examen dépasserait nettement le sujet particulier de cette étude (voir l'analyse que nous donnons dans notre thèse en préparation *Vers la fin de la linguistique coloniale*).

2. Nous nous sommes limités exclusivement aux exemples de la *Palauan Reference Grammar*, de L. S. Josephs (The University Press of Hawaii, Honolulu, 1975), la meilleure référence actuelle ; par souci de précision et d'objectivité, nous avons préféré garder les traductions de l'auteur ; mais les traductions mot à mot ont été faites par nos soins.

fonctions distinctes, que Josephs, auteur de la très complète et très sérieuse *Palauan Reference Grammar*, pose deux monèmes *ər* homonymes, un *ər* « relational word » introduisant complément de nom et complément circonstanciel, et un *ər* « specifying word » introduisant le complément d'objet défini (« specified ») du verbe transitif à l'aspect imperfectif.

Josephs semble, à première vue, fonder cette distinction uniquement sur le sens. C'est évidemment discutable : l'on sait combien il est difficile, à propos d'une langue peu connue, de cerner le sens sans être la dupe de la structure même des traductions et des habitudes d'analyse linguistique nées surtout de l'étude des langues indo-européennes.

Mais la distinction entre « relational word » et « specifying word » peut également se justifier d'un point de vue fonctionnaliste, si l'on considère qu'elle est sous-tendue par une opposition entre deux choix différents de la part du locuteur : *ər* « relational word » suppose toujours le même choix, introduire une expansion facultative au niveau du syntagme nominal (exemple g) ou au niveau de la proposition (exemple h), tandis que la présence ou l'absence de *ər* « specifying word » devant le complément d'objet du verbe transitif imperfectif dépend d'un choix du locuteur tout à fait différent, qui porte sur la valeur même du complément d'objet : *ər* introduit un complément d'objet « specified » ou non-humain singulier, tandis que l'objet non spécifié n'est pas précédé de *ər*, mais suit directement le verbe ; *ər* est donc « specifying » par opposition à  $\emptyset$  devant le complément d'objet. Il y a donc bien choix de la part du locuteur entre objet spécifié et objet non défini (l'objet spécifié incluant l'objet non-humain explicitement singulier), et ce choix est sans rapport avec celui qui fait apparaître *ər* « relational word ». Il y a donc deux choix différents : Josephs pose deux monèmes différents, homonymes.

Cependant, toutes les justifications, fonctionnalistes ou autres, que l'on peut donner de la distinction entre deux monèmes *ər* homonymes, ne font que confirmer la distinction entre les différentes fonctions et, éventuellement, approfondir l'interprétation de ces fonctions, mais ne constituent nullement des preuves permettant effectivement de poser deux monèmes *ər* distincts.

D'autres linguistes auraient sans doute, à la place de Josephs, opposé un *ər* joncteur introduisant le complément de nom et un *ər* relateur introduisant les compléments

circonstanciels, au *ər* « specifying word ». On pourrait même poser trois marques « casuelles » homonymes, une marque d'accusatif, une marque de génitif, et une marque de locatif, ou plutôt de circonstant (ce qui a été fait dans l'analyse d'autres langues).

Quant au monème *əl*, il garde sans doute son unité dans la *Palauan Reference Grammar* ; mais peut-être cette unité n'est-elle due qu'à la facilité avec laquelle le générativisme, dont ce manuel s'inspire, pose des subordinées : Josephs le considère, semble-t-il, comme une marque de subordination, mais reste, par ailleurs, dans la vague et ne dit rien qui puisse fonder cette unité : identité du segment qui suit *əl* quels que soient ses emplois, circonstant, épithète, proposition subordinée, ou bien identité de la relation entre ce segment et le reste de la phrase. Dans ces conditions, n'aurait-on pas pu distinguer aussi plusieurs monèmes *əl* ?

## II. LE PROBLÈME DES MONÈMES FONCTIONNELS HOMONYMES

### 1. *La mode des marques homonymes.*

Ces analyses reviennent toutes à poser autant de marques fonctionnelles distinctes qu'il y a de fonctions distinctes. Il s'agit d'une tendance générale actuelle. Sans doute par là réagit-on, à juste titre, à ce qu'on trouve dans nombre de grammaires du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> qui distinguent insuffisamment les différents emplois d'une même marque et ne voient même pas la grammaticalité de l'emploi de certains monèmes, surtout quand il s'agit de langues à inventaires de mots grammaticaux très réduits, comme les langues sino-tibétaines par exemple.

La tendance actuelle est également étroitement liée à certaines conceptions des rapports entre sens et formes et, plus précisément, à l'idée que les monèmes grammaticaux sont vides et n'ont donc d'autre contenu que celui résultant de la fonction qu'ils marquent. On comprend alors le raisonnement : ces monèmes ne peuvent être définis que par leur fonction, il semble logique alors de poser autant de monèmes que de fonctions.

Cependant, on ne semble pas avoir vu clairement les problèmes de tous ordres que pose l'existence des homonymies entre monèmes grammaticaux qui résultent nécessairement d'une telle perspective.

## 2. Critiques de l'idée de marques fonctionnelles homonymes.

Procéder ainsi revient d'abord à reporter sur le plan des inventaires les oppositions entre fonctions ; on ne voit pas pourquoi une marque fonctionnelle ne serait pas définie par un ensemble de fonctions. Ce qui caractérise le nom en français, c'est précisément qu'il peut être aussi bien sujet qu'objet sans adjonction de marque segmentale ; ce qui caractérise un monème comme « de », n'est-ce pas le fait qu'il introduise à la fois des circonstants, des compléments de nom et des compléments régis par certains verbes ?

De plus, poser autant de marques homonymes distinctes qu'il y a de fonctions distinctes indiquées par des marques formellement identiques, à propos de langues dont l'étude en est à ses débuts, c'est supposer connu le découpage même des fonctions dans cette langue, ce qui peut être lourd de conséquences, comme nous le verrons, dans le cas du palau.

Enfin, même s'il s'avère que la distinction entre plusieurs marques homonymes doit être conservée, il n'en demeure pas moins que les homonymies que l'on peut constater dans les différentes langues se répartissant différemment d'une langue à l'autre. Par conséquent, ces homonymies sont caractéristiques de chaque langue, ou d'un groupe de langues apparentées, ou d'un certain type de langues. Il apparaît alors contestable que la linguistique ne prenne pas en considération de tels faits et ne cherche pas à les mettre en rapport avec d'autres traits caractéristiques des langues considérées. *A priori*, il y a de fortes chances pour que les cas d'homonymie soient au moins les indices de l'organisation particulière du système de la langue concernée.

## 3. Marques fonctionnelles homonymes ou superposition de marques ?

L'idée même que des marques fonctionnelles soient homonymes pose un problème plus fondamental : le fait de dire qu'il y a homonymie entre les marques de différentes fonctions implique, en effet, qu'il y a d'autres marques pour distinguer ces fonctions.

Poser des monèmes grammaticaux homonymes, assumant chacun une fonction particulière spécifique, présuppose que l'on a distingué ces fonctions malgré l'homonymie de ces marques, présuppose qu'il y a d'autres indices qui révèlent

habituellement employé, est moins bon que celui de probabilité sémantique, dans la mesure où il suggère quelque contrainte et implique que l'on conçoit cette relation sémantique sur le modèle d'une relation syntaxique.

Ainsi chacun des trois types de groupes introduits par *ør* se distingue des deux autres, soit par une marque séquentielle (intégration à un syntagme : complément de nom de caractérisation, exemple g ; ou non intégration : complément circonstanciel, exemple h), soit par une probabilité sémantique, accompagnée d'une contrainte séquentielle (complément d'objet défini, si le groupe en *ør* suit immédiatement le verbe, si le verbe est à l'imperfectif, si une probabilité sémantique rend vraisemblable cette relation).

Inversement, chaque type de détermination du nom est indiqué par plusieurs marques à la fois : au moins deux, d'une part une marque segmentale, *əl* (exemples a à d), *ør* (exemple g) ou le suffixe possessif (exemple k) et, d'autre part, une marque non segmentale, marque d'intégration au syntagme nominal.

Chaque fonction particulière n'est donc marquée comme telle que par la superposition de plusieurs marques différentes.

A partir du moment où l'homonymie même des marques segmentales aboutit à dégager d'autres marques et où, par conséquent, l'indication de chaque fonction particulière résulte de la superposition de plusieurs marques, on n'a plus de raison de poser des marques segmentales homonymes distinctes : cela reviendrait à reporter artificiellement sur ces marques segmentales non seulement les indications qui leur sont propres, mais les indications données en réalité par les marques d'autres types.

#### 4. *Poser des marques fonctionnelles homonymes permet de privilégier abusivement les marques segmentales.*

Une telle démarche revient à privilégier les marques segmentales, et il faut y voir la manifestation d'un attachement indo-européano-centrique<sup>1</sup> aux marques segmentales.

Ceci par l'intermédiaire d'une double opération :

1. Cet attachement se fonde d'ailleurs sur une analyse incomplète des langues indo-européennes ; en effet, celles-ci possèdent également des marques séquentielles, intonatives, etc., mais la pléthore des marques segmentales en a longtemps caché l'existence.

— scission de la marque segmentale en autant de marques homonymes qu'il y a de fonctions particulières ;

— utilisation des marques non segmentales uniquement indirecte, souvent implicite, pour distinguer les marques segmentales homonymes (c'est effectivement le seul fondement formel possible d'une telle distinction, à l'intérieur d'une langue donnée), et non plus utilisation directe des marques non segmentales pour distinguer les différentes fonctions elles-mêmes.

Les marques non segmentales se trouvent pour ainsi dire refoulées au niveau d'un contexte qui permettrait d'opérer une sélection parmi les marques segmentales homonymes. Les marques non segmentales perdent de cette manière leur statut de marques fonctionnelles, dès qu'une marque segmentale peut être ainsi chargée artificiellement de l'indication de chaque fonction particulière. Pour donner un fondement théorique à ce procédé, il suffit alors de trouver une définition *ad hoc* du monème grammatical.

Cette façon de procéder est d'autant plus illogique, que dans les langues où il existe peu de marques fonctionnelles segmentales, ou dans les cas où il n'y a pas de marque segmentale pour une fonction donnée dans une langue quelconque, les linguistes se sont souvent contentés de questions d'ordre des mots et les ont alors considérées, à juste titre, comme des marques fonctionnelles.

Il faut redonner aux marques non segmentales, même en la présence de marques segmentales leur statut de marques fonctionnelles. Ce qui revient à considérer qu'au moins certaines fonctions particulières ne sont marquées en tant que telle que par la combinaison de plusieurs marques de différents types. Il est donc nécessaire, pour toute langue donnée, de dresser un inventaire exhaustif des différents types de marques contribuant à l'indication de chaque fonction particulière<sup>1</sup>.

1. L'idée que monèmes fonctionnels et fonctions ne coïncident pas terme à terme de manière simpliste, mais qu'au contraire plusieurs éléments contribuent à indiquer une fonction particulière n'est pas nouvelle, nous la trouvons exprimée par Aurélien Sauvageot dans son *Esquisse de la langue hongroise* (Paris, 1951, p. 154) : « Ni la relation objectale ni la relation qualificative ni la déterminative » (les circonstants dans la terminologie de l'auteur) « ne sont nettement perceptibles par la seule présence des morphèmes qui ont reçu en charge de les exprimer le plus clairement. L'ordre des mots, la présence ou l'absence de l'article signalent dans certains cas la fonction grammaticale plus clairement que les suffixes casuels ou les désinences personnelles qui

— scission de la marque segmentale en autant de marques homonymes qu'il y a de fonctions particulières ;

— utilisation des marques non segmentales uniquement indirecte, souvent implicite, pour distinguer les marques segmentales homonymes (c'est effectivement le seul fondement formel possible d'une telle distinction, à l'intérieur d'une langue donnée), et non plus utilisation directe des marques non segmentales pour distinguer les différentes fonctions elles-mêmes.

Les marques non segmentales se trouvent pour ainsi dire refoulées au niveau d'un contexte qui permettrait d'opérer une sélection parmi les marques segmentales homonymes. Les marques non segmentales perdent de cette manière leur statut de marques fonctionnelles, dès qu'une marque segmentale peut être ainsi chargée artificiellement de l'indication de chaque fonction particulière. Pour donner un fondement théorique à ce procédé, il suffit alors de trouver une définition *ad hoc* du monème grammatical.

Cette façon de procéder est d'autant plus illogique, que dans les langues où il existe peu de marques fonctionnelles segmentales, ou dans les cas où il n'y a pas de marque segmentale pour une fonction donnée dans une langue quelconque, les linguistes se sont souvent contentés de questions d'ordre des mots et les ont alors considérées, à juste titre, comme des marques fonctionnelles.

Il faut redonner aux marques non segmentales, même en la présence de marques segmentales leur statut de marques fonctionnelles. Ce qui revient à considérer qu'au moins certaines fonctions particulières ne sont marquées en tant que telle que par la combinaison de plusieurs marques de différents types. Il est donc nécessaire, pour toute langue donnée, de dresser un inventaire exhaustif des différents types de marques contribuant à l'indication de chaque fonction particulière<sup>1</sup>.

1. L'idée que monèmes fonctionnels et fonctions ne coïncident pas terme à terme de manière simpliste, mais qu'au contraire plusieurs éléments contribuent à indiquer une fonction particulière n'est pas nouvelle, nous la trouvons exprimée par Aurélien Sauvageot dans son *Esquisse de la langue hongroise* (Paris, 1951, p. 154) : « Ni la relation objectale ni la relation qualificative ni la déterminative » (les circonstants dans la terminologie de l'auteur) « ne sont nettement perceptibles par la seule présence des morphèmes qui ont reçu en charge de les exprimer le plus clairement. L'ordre des mots, la présence ou l'absence de l'article signalent dans certains cas la fonction grammaticale plus clairement que les suffixes casuels ou les désinences personnelles qui

5. *Les marques fonctionnelles qui se superposent sont-elles seulement des traits distinctifs des fonctions, ou ont-elles des valeurs propres?*

Si, pour indiquer chaque fonction particulière, le recours simultané à plusieurs marques est nécessaire, le problème se pose alors de savoir quel est le statut précis de ces différentes marques par rapport aux fonctions, c'est-à-dire la contribution de chacune dans l'indication d'une fonction donnée.

En effet, les marques de différents types qui se combinent pour indiquer une fonction particulière peuvent ne constituer que les traits distinctifs de cette fonction, traits dont la seule valeur serait alors de contribuer à distinguer, par leur combinaison, les différentes fonctions particulières. *or* ne serait ainsi qu'un trait distinctif distinguant une des déterminations du nom, moyennant le concours d'autres traits distinctifs, aussi bien qu'un certain type de complément du verbe, moyennant le concours de traits distinctifs différents. Aucune des marques prises séparément n'aurait de valeur propre constante d'un emploi à l'autre ; seules les fonctions distinguées par la superposition de plusieurs de ces traits distinctifs auraient une valeur propre.

Mais, si on peut toujours présenter les choses ainsi quand on se tient au niveau des termes de l'énoncé, il n'est pas sûr qu'on puisse en rester là si l'on veut réellement interpréter les structures qui sont en jeu dans l'expression des différentes relations dans une langue donnée et situer ces structures à l'intérieur du système de cette langue.

Chaque marque peut très bien garder, en effet, une valeur constante dans tous ses emplois. Aux yeux d'un étranger, une telle valeur spécifique risque forcément de s'effacer devant la valeur globale qui résulte de la superposition de plusieurs marques dans une fonction donnée ; la traduction, voire même la pratique de la langue par un étranger, peut très bien se contenter d'un simple inventaire des différentes fonctions, moyennant un mode d'emploi des mots grammaticaux et de l'ordre des mots : on pourra réduire les construc-

affectent les mots. » Rendons hommage à l'intelligence du système qui caractérise cet ouvrage, ainsi que l'*Esquisse de la langue finnoise* (Paris, 1949) ; la lecture de tels passages au début de nos études a certainement été d'une grande influence.

tions à des règles du genre : tel type de complément d'objet après tel type de verbe fera apparaître tel monème grammatical ou entraînera telle contrainte séquentielle. Mais comprendre le fonctionnement du système d'une langue, et de là celui du langage, est une autre affaire ; parler une langue comme langue maternelle, aussi.

Dès le premier abord, une fois que l'on rassemble les différents exemples donnés plus haut et que l'on n'accepte plus de projeter sur le plan des inventaires les oppositions de fonction, la façon dont se répartissent les différentes marques de la fonction est troublante :

Complément de verbe.....	$\partial r$ + Circ. + Obj. déf. (verbe tr. imp.)	$\partial l$ + Circ. + Prop. objet	$\emptyset$ + Obj. indéf. (verbe tr. imp.)	Suff. obj. (verbe tr. perf.)
Complément de nom.....	$\partial r$ + CdN (caracté-	$\partial l$ + Adj. + Prop.		Suff. poss. possession de

On doit se demander si cette ordonnance est l'effet du hasard (convergence de certaines évolutions phonétiques par exemple), la trace d'une ancienne organisation (système fonctionnel), ce qui serait sans valeur synchronique et relèverait de l'histoire de la langue sinon de l'étymologie, ou bien un système vivant.

### III. LE SYSTÈME FONCTIONNEL DU PALAU ET LA SUPERPOSITION DES MARQUES

Il est évident que seule une étude approfondie, non seulement des différentes constructions d'une langue, mais aussi des interprétations qui en sont données, pourrait permettre de dégager, d'une façon réellement démonstrative, les valeurs propres des différentes marques, ainsi que le système qu'elles reflètent. Une telle étude, cela va sans dire, dépasserait largement le cadre de cet article<sup>1</sup>. On peut cependant donner une idée très précise des rapprochements possibles entre les différents emplois des marques fonctionnelles du palau, quitte à renvoyer le lecteur à d'autres études

1. Pour une étude détaillée, voir notre thèse en préparation déjà citée.

pour une véritable démonstration, comprenant la discussion des interprétations et une analyse détaillée des exemples.

Un bref examen suffira à montrer que non seulement *ər* ne doit pas éclater en deux monèmes distincts, « specifying word » et « relational word », et encore moins en trois, « specifying word », relateur et joncteur, mais que *ər* marque le même genre de relation entre déterminé et déterminant.

Quant à *əl*, son unité fondée sur le statut de marques de subordination que lui prête Josephs recevra d'autres justifications.

Nous aboutirons ainsi non seulement à dégager un système qui a échappé à Josephs, et qui aurait échappé à tout linguiste utilisant certains de ses concepts de base (accepter des monèmes homonymes entre autres), mais à montrer quels aspects distincts de la fonction sont assumés, en palau, par les marques segmentales d'une part et par certaines marques non segmentales d'autre part.

Le concept de superposition des marques aura donc été d'une extrême efficacité en ce qui concerne le palau, ce qui confirme sa valeur de garde-fou contre l'ethnocentrisme, mais ce qui n'implique pas que son importance soit la même pour tous les types de langues.

### 1. *Le monème ər.*

La construction de l'objet défini du verbe transitif à l'aspect imperfectif (exemple i) peut être rapprochée de celle des circonstants introduits par *ər* (exemple h), dans la mesure où la véritable valeur de l'opposition d'aspect, entre perfectif et imperfectif, n'est pas seulement celle qui existe entre achevé et inachevé, mais celle qui existe entre un verbe prenant en compte le résultat de l'action et un verbe ne prenant en compte que l'action elle-même, dans son déroulement ; l'« objet » n'est plus alors dans la même relation au verbe : dans le premier cas, la relation est intrinsèque, entre l'objet résultat et le procès conçu comme ayant ce résultat ; dans le deuxième cas, le verbe est pour ainsi dire intransitif et l'objet n'est plus que le cadre d'une action : l'exemple i est à comprendre « je m'adonnais à l'action de creuser, et cela à propos d'un trou »<sup>1</sup>.

1. Voir Lemaréchal, « Pour une révision de la notion de transitivité », *La Linguistique*, 19/1, Paris, PUF, 1983.

Que *ər* introduise ainsi un terme qui constitue de manière vague le cadre d'une action, ne surprend pas, vu que ce monème ne précise jamais la nature concrète de la relation, ce qui ressort clairement de la variété des relations circonstancielles marquées par lui : lieu où l'on est, lieu où l'on va, lieu d'où l'on vient, cause ou moment d'une action (par référence à un point dans le temps) ; le sens précis de la relation se dégage des sens du verbe et du nom circonstant, *ər* indique seulement que le terme qu'il introduit n'est présent dans l'énoncé que pour caractériser de l'extérieur le reste de cet énoncé.

Les valeurs de *ər* « specifying word » et de *ər* « relational word » introduisant un circonstant sont donc identiques ; ce qui distingue les deux constructions, ce sont d'autres marques. *ər*, dans les deux cas, introduit un substantif comme constituant le cadre d'un procès, plutôt que comme étant une partie intégrante de l'expression de ce procès.

## 2. *Constructions en ər et constructions en suffixe personnel.*

Le troisième emploi de *ər* confirme cette valeur. Mais ce n'est plus seulement un nouvel emploi de *ər* qu'il faut rapprocher des deux autres, mais deux couples d'opposition qu'il faut mettre en parallèle :

— l'opposition entre : verbe transitif perfectif + suffixe objet + nom objet, et verbe transitif imperfectif + *ər* + nom objet (l'objet étant défini dans les deux cas),

— et l'opposition entre les deux constructions du complément de nom.

Rappelons les valeurs de ces deux constructions : *ər* introduit un complément de nom de caractérisation (exemple g) rendant des expressions du genre « vêtement pour l'école », « professeur de mathématiques », etc.<sup>1</sup>. La construction avec le suffixe possessif, éventuellement suivi du nom du possesseur en apposition, exprime la possession (exemple k). Notons simplement que seule une partie des noms sont possessibles. La répartition sémantique de ces noms est intéressante : noms de parties du corps, noms de parenté, noms de certaines

1. *ər* et la possession des emprunts : les emprunts encore insuffisamment assimilés du point de vue phonétique et qui, pour cette raison, ne peuvent connaître les altérations phonétiques — déplacement d'accent — typiques de toute suffixation en palau, ne connaissent que la construction en *ər* + SN, même pour introduire le possesseur.

possessions inaliénables, noms d'un objet pouvant être considéré comme partie d'un tout, et c'est sans doute cette dernière catégorie qui donne la clé du sens du suffixe possessif : il indique le tout dont un objet fait partie.

*a tkul a tebəl*  
edge-its table  
« the edge of the table »

On retrouve ici l'idée de relation intrinsèque déjà entrevue pour le suffixe objet. Les relations marquées par les deux séries de suffixes personnels sont sans doute identiques, compte tenu des différences entre le nom, qui indique une caractéristique stable, et le verbe, qui indique une caractéristique transitoire limitée à un procès en question dans un énoncé particulier.

Quant au complément en *ər*+nom, il exprime bien aussi une détermination, mais extrinsèque, et, vu la variété des relations concrètes qu'il traduit, on peut dire que *ər* ne fait qu'introduire une caractérisation extrinsèque du nom par simple référence à une autre substance.

Cependant, il faut noter que les constructions faisant intervenir un suffixe personnel et les constructions faisant intervenir *ər* ne peuvent être mises strictement sur le même plan. Par exemple, considérer les deux constructions Nom+*ər*+SN et Nom+Suffixe Possessif+SN comme deux types de complément de nom est en fait ethnocentrique : une telle présentation ne tient pas compte du fait qu'en face de Nom+*ər*+SN (exemple g), on a en réalité non pas seulement Nom+Suffixe Possessif+SN, mais d'une part, Nom+Suffixe Possessif de 1<sup>re</sup> ou de 2<sup>e</sup> personne (exemple k : *a səchəlik* « my friend ») et, d'autre part, Nom+Suffixe Possessif de 3<sup>e</sup> personne suivi éventuellement du SN possesseur (exemple k : *blil a səchəlik* « my friend's house »). Les deux constructions sont donc profondément différentes.

### 3. Le marquage personnel.

La forme même de la marque (suffixe *personnel* possessif) suggère une autre interprétation qui ne réduit pas immédiatement l'affixe personnel à une marque fonctionnelle. Dans Nom+Suffixe Possessif+SN possesseur, le SN possesseur n'est que secondaire : il n'apparaît que dans le cas où la personne est sous-spécifiée<sup>1</sup>, c'est-à-dire à la troisième

1. Cf. Hagège, *La structure des langues*, « Que sais-je ? » (PUF, 1982), chap. V.

personne, et quand le contexte ou la situation ne sont pas assez clairs.

Dans *blil a sächalik*, *a sächalik* est secondaire : *blil* peut suffire « his/her house », *a sächalik* spécifie *-l* « his » ou « her » de *blil*, *-l* étant par définition sous-spécifié<sup>1</sup>.

En fait, quand on a Nom + Suffixe Possessif de la 3<sup>e</sup> personne + SN possesseur, le SN possesseur est immédiatement intégré au syntagme, sans marque segmentale réelle. Ce qui compte, c'est d'abord la situation des objets « possédés » par rapport au dialogue, par rapport aux personnes du dialogue (dialogue/contexte).

Ces objets « possédés » sont, pour ainsi dire, estampillés au sceau des groupes de locuteurs en présence dans le dialogue, au point que certains de ces objets sont d'ailleurs ainsi estampillés par définition (noms obligatoirement suivis d'un suffixe possessif). Il s'agit donc d'un véritable *marquage personnel*. On peut dire la même chose du suffixe objet. Dans les deux cas, le nom, éventuellement apposé, ne fait que spécifier la troisième personne, par essence, sous-spécifiée.

*ər* introduit donc une caractérisation extrinsèque du nom, du procès ou de la proposition, par référence à un substantif, qui n'est présent dans le contexte que pour assurer cette caractérisation.

Les suffixes personnels constituent un marquage personnel d'un objet ou d'un procès ; c'est à travers cette référence obligatoire aux personnes du dialogue que s'exprime toute relation intrinsèque entre un objet et le tout dont il fait partie ou bien entre le procès et son résultat quand ce résultat est pris en compte du fait même de l'aspect du verbe (aspect perfectif) dans le cas d'un procès dont le résultat affecte particulièrement un des participants (transitivité).

#### 4. *Le monème əl.*

Le cas de *əl* est différent à plus d'un titre. Premièrement, les tendances actuelles de la linguistique poussent, à l'inverse de ce que nous avons constaté pour les autres marques grammaticales du palau, à garder l'unité d'un tel monème, en particulier les doctrines plus ou moins générativistes qui

1. Il faut noter que, dans tous les cas de ce genre, où le SN possesseur, ou bien le SN objet, n'exclut pas le suffixe personnel possessif ou objet, on ne peut pas dire de ce suffixe qu'il est un substitut : cette distinction est, croyons-nous, d'une grande conséquence dans le système fonctionnel d'une langue.

ont tendance à poser facilement des propositions sous-jacentes à certains éléments de l'énoncé.

Cependant, le fait de considérer *əl* simplement comme une marque de subordination pose des problèmes, vu ce qui vient d'être dit.

En effet, qu'est-ce que la subordination, sinon un des procédés pour introduire des éléments comme détermination secondaire dans un énoncé (même si, de manière classique, on réserve le nom de subordination à une détermination assurée par quelque chose qui ressemble peu ou prou à une proposition ou au moins à un prédicat) ?

Or, en palau, le caractère de détermination est marqué par l'intégration ou la non intégration, qui précise par la même occasion sur quel élément porte la détermination introduite comme expansion.

*ər* et les suffixes possessifs ou objet précisent plutôt quelle relation il existe entre le déterminé et le déterminant. On peut se demander si ce n'est pas le cas aussi pour *əl*.

*əl* se présente d'une manière assez particulière. En effet, dans tous ses emplois, l'élément qui le suit pourrait constituer le prédicat d'une proposition simple.

A côté de l'exemple a, on pourrait avoir :

*a buik a mle ər a blik ər a elii*

« The boy came to my house yesterday » ;

à côté de l'exemple b, on pourrait avoir :

*a blai a baches*

« The house is new » ;

à côté de l'exemple d, on pourrait avoir :

*a John a sensei*

« John is the/a teacher » ;

à côté de l'exemple e, on pourrait avoir :

*a Helen a mo ər a bulis*

« Helen goes to the police » ;

à côté de l'exemple f, on pourrait avoir :

*ak mo ər a Bəlau*

« I go to Palau ».

Ainsi, l'élément qui serait le prédicat dans une proposition indépendante, est inséré dans une autre proposition grâce au monème *əl*, sans aucun changement ; seul, le monème *əl* est ajouté ou remplace le monème *a*<sup>1</sup>. On peut dire qu'il y a

1. La différence entre les deux est seulement conséquence de l'opposition entre les deux types de propositions du palau. Voir notre thèse, déjà citée.

subordination d'un prédicat, mais non d'une proposition. En effet, l'élément ainsi inséré est toujours orienté vers un des termes présents dans le reste de la proposition : dans les propositions indépendantes imaginaires que nous avons mises en parallèle avec les phrases constituant les exemples a à f, le prédicat est orienté vers son sujet ; une fois inséré dans une autre proposition, ce prédicat, formellement inchangé, ne change pas d'orientation, il se rapporte toujours au terme qui serait le sujet dans la proposition indépendante imaginaire correspondante, c'est-à-dire toujours le même terme.

Par ailleurs, à côté de *a Droteo a mo ar a Bəlau*, « Droteo goes to Palau », on pourrait avoir non seulement *a Droteo a mirrael əl mo ar a Bəlau*, « Droteo travelled to Palau », mais aussi *a Droteo əl mo ar a Bəlau* « Droteo who goes to Palau ». En fait, *əl* introduit toujours un prédicat subordonné orienté vers un terme qui est présent dans le reste de la phrase complexe et qui serait le sujet de ce prédicat dans une proposition indépendante. Le segment qui suit *əl* est toujours plus ou moins l'équivalent d'une proposition relative par « qui » (jamais d'une proposition par « que », « dont », etc.) ou, si l'on veut, d'un participe construit comme épithète<sup>1</sup>, que l'ensemble formé par *əl* et le segment qui le suit soit l'équivalent d'un de nos compléments circonstanciels, d'une relative ou d'une complétive.

Comme, en palau, toute catégorie majeure, nom, verbe, ou adjectif, peut fournir un prédicat, on comprend la permutation qui apparaît entre les exemples b et c. Dans l'exemple c, où l'ordre des termes pourrait être décrit, de manière ethnocentrique, comme étant Épithète + Nom, on a en réalité un antécédent « quelque chose de neuf » suivi d'un prédicat subordonné « qui est une maison »<sup>2</sup>.

1. Cette remarque est en réalité d'une grande conséquence pour ce qui est de la nature du verbe et de la structure de la proposition. En effet, quand ce verbe, ainsi conçu comme un participe, n'est plus introduit par *əl* comme « épithète », mais est le prédicat « principal » de la proposition, il n'y a pas de raison pour ne pas en faire un participe attribut (au sens traditionnel de ce mot) (cf. mon article « Sémantisme des parties du discours et sémantisme des relations », *BSL*, 77, Paris, 1982).

2. On ne peut aborder ici le problème de la différence de valeur existant entre les deux séquences (cf. Josephs, *Palauan Reference Grammar*, p. 462, 458 et 459).

Le même phénomène de permutation s'observe avec la plupart des « compléments circonstanciels » en *əl*. A côté de :

*a Droteo a milluchəs a babier əl oba a oluchəs*  
Droteo was-writing letter use pencil  
« Droteo was writing a letter with a pencil »,

on peut avoir :

*a Droteo a uləba a oluches əl məluchəs a babier*  
« Droteo was using a pencil to write e letter ».

Mais, qu'on ne s'y trompe pas, on ne peut pas toujours rendre en anglais la différence de sens existant entre deux phrases qui ne se distinguent que par une telle permutation.

A côté de :

*ak mlo ər a Siabal əl ngar ər a skoki*  
I went Japan be-in plane

on peut avoir :

*ak mla ər a skoki əl mo ər a Siabal<sup>1</sup>,*

les deux phrases ne pouvant être rendues en anglais que par :

« I went to Japan by plane ».

On voit combien le terme de « complément circonstanciel » est inadéquat. Il s'agit bien plutôt d'une équivalence entre deux prédicats, se rapportant tous les deux au même sujet, le second n'étant qu'ajouté au premier. De la même façon, on pourrait dire, à propos des exemples b et c, que *blai* et *bəches* sont équivalents et que c'est l'ensemble des deux mots reliés par *əl*, quel qu'en soit l'ordre, qui est introduit par *a*.

On peut donc dire que *əl* marque moins la subordination du terme qui le suit que l'équivalence de ce terme et du terme auquel il se rapporte.

Et c'est bien là la valeur de *əl*. Il ne s'agit pas, en réalité, d'une fonction, mais bien de l'expression de la relation-dans-le-monde existant entre le terme « antécédent » et le terme introduit par *əl*, posés comme équivalents. La subordination est indiquée par les marques non segmentales qui se combinent avec la marque segmentale *əl* pour indiquer chaque fonction particulière où ce monème apparaît.

*əl* marque une certaine relation d'équivalence entre substance et attribut, relation existant dans la situation sur laquelle porte le jugement du locuteur. Quant à la

1. *m* sert de passé à *ngar*. Notons que, dans l'ensemble de ces exemples, la marque temporelle n'est présente que dans le premier verbe.

« hiérarchie » de l'énoncé<sup>1</sup> entre ce qui est déterminé et ce qui est déterminant, hiérarchie qui traduit l'angle sous lequel le locuteur a voulu présenter son jugement sur une situation (réelle ou non), c'est bien l'intégration à un syntagme nominal (construction de l'« épithète », de la « relative », etc. : exemples b, c, a et d) qui le marque, ou bien la non intégration à un syntagme particulier (constructions des « circonstants » en *əl* : exemple h), ou bien une probabilité sémantique liée à un rapport entre le sens du verbe principal et celui du terme qui suit *əl* (exemple e).

##### 5. *Système fonctionnel du palau.*

Alors seulement apparaît un pan essentiel du système fonctionnel du palau<sup>2</sup> :

— les trois marques segmentales, suffixe personnel, *ər* et *əl*, expriment chacune un type de relation-dans-le-monde (selon les cadres sous-jacents à la langue particulière qu'est le palau) : marquage personnel (relations intrinsèques), caractérisation extrinsèque et équivalence ;

— l'intégration ou la non intégration (c'est-à-dire l'addition au reste de la proposition) indique la hiérarchie particulière selon laquelle le locuteur choisit d'organiser tel énoncé particulier ;

— quant à la probabilité sémantique, on voit qu'il s'agit toujours de la « captation »<sup>3</sup>, généralement par un verbe, d'un élément par ailleurs non intégré.

Résumons ces résultats en un tableau (voir tableau hors-texte).

##### 6. *Relations grammaticales et relations-dans-le-monde.*

On pourrait faire deux sortes d'objections à la répartition des différents types de marques telle qu'elle ressort de la présentation ci-dessus.

1. Cf. Hagège, *ibidem*.

2. Pour que l'étude du système fonctionnel du palau soit complète, il aurait fallu étudier la fonction des deux séries de préfixes sujet qui indiquent le premier actant (les préfixes de 3<sup>e</sup> personne pouvant être spécifiés, comme les suffixes objet et possessifs, par un substantif postposé au syntagme verbal), les marques mises en jeu par la constitution de la proposition équative et par les procédés de thématization, et, enfin, les marques intraverbales de diathèse.

3. Nous appelons « captation » le fait qu'un terme non marqué, ou marqué de façon ambiguë, quant à la fonction, se trouve pourtant sélectionné du fait de l'existence d'une construction parallèle non ambiguë, cf. Lemaréchal, « La captation et la relation sémantique minimale ».

Premièrement, on pourrait objecter que les trois marques segmentales ont toutes un point commun fonctionnel : elles introduisent les déterminations qui portent sur le centre d'un syntagme ou d'une proposition précédente, et non l'inverse ; elles ne sont donc pas fonctionnellement neutres. Sans aucun doute, les trois types de marques segmentales indiquent toutes au même titre des déterminations (ou si l'on veut, des subordinations), mais leur rôle n'est pas de marquer cette subordination.

Il existe, en effet, des cas où l'intégration est la seule marque de subordination grammaticale (hiérarchisation de l'énoncé) : l'objet non spécifique du verbe imperfectif est simplement juxtaposé au verbe ; l'objet non animé pluriel du verbe perfectif aussi, puisque le suffixe objet de la troisième personne non animé pluriel est  $\emptyset$  ; et, enfin, tous les substantifs spécifiant un affixe personnel de troisième personne (voir exemples j et k) sont apposés directement ou indirectement, mais toujours selon une séquence fixe, au nom ou verbe affixé.

Les marques segmentales ne sont présentes que là où il y a détermination, mais les marques non-segmentales suffisent à indiquer la hiérarchisation entre déterminé et déterminant. Les marques segmentales, elles, indiquent le type de relations-dans-le-monde qui existent entre ce déterminé et ce déterminant.

On pourrait objecter, en second lieu, que les relations de caractérisation, d'équivalence, de marquage personnel, sont grammaticales, ne sont pas des éléments de la situation, ne sont pas des relations-dans-le-monde. C'est tout à fait inexact : la différence entre le caractère pour ainsi dire « partitif » de la détermination par  $\partial r$  et le caractère pour ainsi dire « équatif »<sup>1</sup> de celle par  $\partial l$  est une différence de situation ; la différence entre la relation qui lie la voiture et le Japon dans l'exemple g, et la relation qui lie John et instituteur dans l'exemple d, appartient à la situation et ne relève pas de la hiérarchisation de l'énoncé. Il y a deux faits distincts : le Japon (exemple g) n'est représenté dans le contexte que pour caractériser la voiture, l'expression du Japon est donc subordonnée à celle de la voiture, c'est un fait de hiérarchisation de l'énoncé ;

1. A. G. Haudricourt, « Importance de la relation équatif en linguistique générale (sur des exemples de langues austronésiennes) », in *Relations prédicatif-actant(s) dans des langues de types divers, II*, SELAF, Paris, 1979, p. 11.

le Japon n'a qu'un rapport extrinsèque avec cette voiture, cela relève de la situation.

### 7. *Sens et fonction.*

Le statut particulier des marques segmentales dans certaines langues indoeuropéennes, surtout vu à travers une certaine tradition grammaticale, induit ainsi, au nom du dogme de la dichotomie absolue entre sens et fonction, une confusion entre ce qui relève de l'organisation de l'énoncé selon la hiérarchie que le locuteur choisit d'introduire entre les différents termes lors d'un énoncé particulier, et ce qui exprime des relations qui dépendent de la situation, même si ces relations sont abstraites.

Il est simpliste de croire que la situation n'est constituée que des objets et des procès; elle est aussi constituée de relations (qui ne se limitent pas au procès). Il est simpliste de croire que le découpage opéré dans le réel par chaque langage se limite à la définition différentielle des objets, procès, qualités, etc.; ce découpage porte aussi sur les relations réelles qui se trouvent ainsi classées par types; ces relations ont forcément un grand rôle en syntaxe, mais appartiennent bien au sens, c'est-à-dire relèvent bien d'un découpage du réel. De la même façon, les classements qui interviennent entre certaines catégories traduisent bien la façon dont telle langue classe les différents éléments du monde, c'est-à-dire la façon dont chaque langue opère un découpage, cette fois général et abstrait, entre les éléments possibles d'une situation<sup>1</sup>.

### CONCLUSION

Quel rapport entre le palau tel qu'il apparaît à travers cette présentation de son système fonctionnel et le palau de Josephs, par exemple? Tous les faits sont dans la grammaire de Josephs, mais non la structure réelle du système. A en croire la *Palauan Reference Grammar*, le palau est une langue qui a des compléments circonstanciels, des complétives, etc., sur le modèle indoeuropéen; des oppositions essentielles à la langue, comme celle qui existe entre les deux constructions du complément d'objet, en suffixe objet et en *or*, n'apparaissent plus que comme deux variantes conditionnées de la même construction!

1. Voir l'article du *BSL* 77, 1982, déjà cité.

Les faits sont là, donc le linguiste n'est pas responsable ; c'est sans doute la théorie sous-jacente qui est responsable, mais aussi certains concepts, fréquemment utilisés aujourd'hui et par toutes les écoles, comme ceux de rection, de choix, etc., mais aussi bien certaines commutations qui ne sont que des illusions d'optique. Autant de notions qui, pour éclairantes qu'elles soient sur certains points, fournissent des outils à l'ethnocentrisme.

Enfin, un concept est en soi inadmissible : celui d'homonymie des marques fonctionnelles<sup>1</sup>. Quand on se trouve devant ce « phénomène », il faut chercher les autres marques, généralement non-segmentales, qui ne manquent pas de distinguer des fonctions qui, si plusieurs marques de types différents ne se combinaient pas, seraient aussi « homonymes » que ces marques. L'existence apparente de marques homonymes indique donc qu'il y a quelque chose de caché à découvrir et, souvent, ce qui était ainsi caché se révèle être la structure même du système.

Alain LEMARÉCHAL.

8, rue de Pontoise  
75005 Paris

1. Il est évident que de véritables homonymies peuvent exister du fait de convergences phonétiques au cours de l'évolution de la langue, ou du fait de la destruction totale d'un système plus ancien et d'un éclatement effectif de certaines marques (split) ; encore faudrait-il démontrer pourquoi ces marques sont restées formellement homonymes.

Plus souvent, il faudra examiner si des marques devenues phonétiquement homonymes ne tendent pas à devenir réellement identiques, en dépit de leur origine diverse : cf. certaines interprétations du -s- anglais (3<sup>e</sup> personne du singulier, pluriel, génitif, etc.).

TABLEAU  
Système des marques fonctionnelles du palau.

HIÉRARCHISATION DE L'ÉNONCÉ	RELATION DANS LE MONDE		
	Caractérisation extrinsèque Marque = <i>ər</i>	Marquage personnel Marque = suff. pers.	Équivalence entre 2 termes Marque = <i>əl</i>
Intégration à { Syntagme nominal Syntagme verbal	C. de nom (caracté- risation) ∅	Relation de la par- tie au tout Objet du verbe trans. perfectif	{ Épithète Prop. relative ∅
Non-intégration (c.-à-d. addition à l'énoncé)	C. circonstanciel en <i>ər</i>	∅	C. circonstanciel en <i>əl</i>
Non-intégration avec cap- tation par V. tr. imper- fectif <sup>1</sup> si un lien séman- tique peut être établi entre le verbe et le nom présent dans l'énoncé considéré (= probabi- lité sémantique)	Objet du verbe trans. imperfectif	∅	Prop. « complétive » après verbe trans. imperfectif

1. Il existe d'autres cas de captation possibles que nous ne pouvons étudier ici.  
N.B. Les cases vides (∅) sont évidemment significatives.

cette fonction, donc d'autres marques : c'est-à-dire, entre autres, ordre des mots, intégration à tel ou tel type de syntagme, etc., et, à défaut, en dernier ressort, au moins une certaine probabilité sémantique. On peut donc dire que chaque fonction particulière où apparaît un monème grammatical également caractéristique d'autres fonctions est marquée par la superposition de marques différentes.

Les groupes où *ər* introduit un complément de nom de caractérisation (exemple g) se distinguent des groupes où *ər* introduit un circonstant (exemple h) par le fait que les premiers sont intégrés à un syntagme nominal (ils sont immédiatement postposés au nom déterminé, ou sont placés, parmi plusieurs déterminations du même nom, selon un certain ordre fixe).

Les groupes où *ər* introduit l'objet défini du verbe transitif à l'aspect imperfectif (exemple i) apparaissent aussi intégrés directement à un syntagme, au syntagme du verbe ; toutefois, le problème est ici plus complexe : cette intégration n'est apparente que dans les cas où la présence d'un autre complément, circonstanciel, manifeste différentiellement cette contrainte séquentielle ; même dans ce cas d'ailleurs, dans la mesure où plusieurs compléments circonstanciels introduits par *ər* peuvent se suivre, il n'y a guère qu'une certaine probabilité sémantique pour indiquer un lien particulier du verbe avec tel groupe nominal introduit par *ər*, plutôt qu'avec tel autre, et faire de ce groupe l'objet défini du verbe.

Dans les exemples cités, *ak milangiis ər a kliokl* n'équivaut à « je creusais le trou », au lieu de « je creusais dans le trou » que dans la mesure où l'on peut s'attendre à ce que le trou soit précisément le résultat de l'action de creuser. Mais on pourrait sans doute trouver des cas où le même énoncé serait compris « je creusais dans le trou », si la situation ou le contexte contraignait suffisamment l'interlocuteur à comprendre de cette façon. Il s'agit donc bien d'une probabilité sémantique.

Ce lien sémantique se trouvera confirmé par la transformation possible de ce groupe en *ər*+substantif en un substantif apposé à un suffixe possessif de la 3<sup>e</sup> personne, quand on fait passer le verbe de l'aspect imperfectif à l'aspect perfectif (quand on passe de l'exemple i à l'exemple j) ; il faut noter cependant que, de ce point de vue, la transformation ne fait que révéler une probabilité sémantique (présente dans l'exemple i) et non une valence syntaxique (actualisée seulement dans l'exemple j). Le terme de valence sémantique,

- (f) *el* + complément circonstanciel  
*ak mirrael əl mo ər a Belau*  
 I travelled go to Palau  
 « I travelled to Palau »
- (g) *ər* + complément de nom (caractérisation)  
*mlai ər a Siabal*  
 car Japan  
 « Japanese car »
- (h) *ər* + complément circonstanciel  
*ak milsuub ər a skuul*  
 I was-studying at school  
 « I was studying at school »
- (i) verbe transitif imperfectif + *ər* + objet défini  
*ak miləngiis ər a kliokl*  
 I was-digging hole  
 « I was digging the hole »
- (j) verbe transitif perfectif + -suffixe objet (+SN objet)  
*ak kilisii a kliokl*  
 I dug-it hole  
 « I (completely) dug the hole »<sup>1</sup>
- (k) nom possessible + -suffixe possessif (+SN possesseur)  
*blil a səchəlik*  
 house-his friend-my  
 « my friend's house »

où *-l* et *-k* sont respectivement les suffixes possessifs de 1<sup>re</sup> personne et 3<sup>e</sup> personne du singulier.

### 3. Des monèmes fonctionnels homonymes en palau?

On voit donc que chacune des marques fonctionnelles énumérées et illustrées ci-dessus connaît plusieurs emplois particuliers différents.

Ainsi ne sera-t-on pas étonné, vu la tendance actuelle à poser autant de marques fonctionnelles distinctes qu'il y a de

1. *miləngiis* et *kilisii* sont les formes imperfectives et perfectives du même verbe. *kilisii* s'analyse en :

*kiis* racine verbale abrégée en *kis*, parce que ne portant pas l'accent,  
*-il-* infixé de passé (après la première consonne du mot),  
*-ii* suffixe personnel objet (accentué) caractéristique du verbe transitif perfectif.

Dans *miləngiis* : même racine et même infixé et :  
*məN-*, marque d'imperfectif préfixée à la racine, entraînant l'assimilation complète de la consonne initiale /k/ en /ŋ/, noté *ng*.